



MALI KURA : APPROCHE DISCURSIVE ET ARGUMENTATIVE D'UNE FORMULE

Mali kura: a discursive and argumentative approach to a formula

SALIFOU KONÉ

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Email : konesalifou84@gmail.com

iD ORCID : <https://orcid.org/my-orcid?orcid=0009-0007-1979-4540>

RÉSUMÉ

Inscrite dans le cadre théorique de l'analyse du discours sociopolitique, cette étude a pour objet une séquence verbale, *Mali kura*, surgie dans le cadre de la contestation populaire du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita en 2020, et devenue un dénominateur commun des discours produits pendant la transition politique en cours au Mali. À partir de données discursives prélevées dans la presse et dans les discours d'acteurs politiques de 2020 à 2024, est interrogé le caractère formulaire de la séquence *Mali kura*. La description linguistique des deux formes signifiantes de la séquence (*Mali kura*, en bamanankan, et *le Mali nouveau*, en français) a permis d'établir leur figement. L'analyse du fonctionnement discursif de la séquence a mis en évidence, à travers les notions de circulation, de paraphrase, de reformulation, de productivité lexicologique, son caractère de référent social. En tant que tel, il est apparu qu'il était donné à la séquence d'avoir des usages rhétoriques et polémiques. Aussi, l'étude conduit-elle au caractère formulaire de la séquence verbale *Mali kura/le Mali nouveau* dans le discours sociopolitique malien de la période considérée.

MOTS-CLÉ : approche discursive et argumentative ; discours sociopolitique ; formule ; Mali kura.

ABSTRACT

Inscribed within the theoretical framework of socio-political discourse analysis, this study takes as its subject a verbal sequence, *Mali kura*, which arose in the context of popular protest against the regime of Ibrahim Boubacar Kéita in 2020 and has become a common denominator of the discourses produced during the political transition underway in Mali. Using discursive data collected from the press and from the speeches of political actors from 2020 to 2024, we examine the formality of the sequence *Mali kura*. Linguistic description of the sequence's two signifying forms (*Mali kura*, in bamanankan, and *le Mali nouveau*, in French) enabled us to establish their figment. Analysis of the sequence's discursive functioning revealed its character as a social referent, through the notions of circulation, paraphrase, reformulation and lexicological productivity. As a social referent, it appeared that the sequence was given rhetorical and polemical modes of use. The study therefore concludes that the verbal sequence *Mali kura/le Mali nouveau* is a formula in Malian socio-political discourse during the period under consideration.

KEYWORDS: Discursive and argumentative approach; formula; Mali kura; socio-political discourse

Introduction

Les crises sociopolitiques qui résultent de l'épuisement du système politique existant ouvrent souvent la voie à un nouveau projet politique qui, pour exister dans l'espace public, a besoin de la performativité du langage, du « pouvoir des mots » (Boutet, 2010). Pendant la contestation populaire du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita en 2020, a émergé, dans le camp des contestataires, une séquence verbale, rapidement devenue l'étendard de ralliement des Maliens aspirant à un changement dans la gouvernance des affaires publiques. Cette séquence verbale est *Mali kura*, un syntagme nominal du bamanankan¹ traduit en français, dans le discours des autorités de la Transition, par *le Mali nouveau*. Cet article prend pour objet d'étude cette séquence à travers ses deux formes signifiantes : le syntagme *Mali kura* et le syntagme *le Mali nouveau*. On ne traite pas ici de la genèse de la séquence. On s'attache plutôt à en interroger le caractère formulaire à travers les usages qui en sont faits dans le discours sociopolitique malien des quatre dernières années : la séquence verbale *Mali kura* est-elle une formule ? Si c'est une formule, quel en est le référent ? Dans les discours reprenant le signifiant *Mali kura*, produits à partir de positions différentes, ce référent est-il le même ou, au contraire, observe-t-on dans le fonctionnement discursif de ce signifiant des modalités d'utilisation qui l'inscrivent dans une entreprise persuasive, et donc polémique ? En interrogeant le caractère formulaire de la séquence verbale *Mali kura*, il s'agit *in fine* d'explorer les enjeux sociopolitiques dont elle est investie dans le débat public du moment.

Issue du travail princeps de Faye (1972) consacré à la formule *État total*, reprise par Fiala et Ebel (1983) dans leur analyse des formules *emprise et surpopulation étrangère* et *xénophobie*, la notion de formule désigne en analyse du discours

une séquence verbale, formellement repérable et relativement stable du point de vue de la description linguistique qu'on peut en faire, [qui] se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique. Portée par des usages qui l'investissent d'enjeux socio-politiques parfois contradictoires, cette séquence connaît alors un régime discursif qui fait d'elle une *formule*. (Krieg-Planque, 2003, p. 14)

De cette caractérisation, on peut, à la suite de Krieg-Planque (2009), dégager certaines dimensions analytiques d'une formule. La première, de nature linguistique, est le figement du constituant morphologique de la formule, c'est-à-dire la stabilité de la forme signifiante identifiée comme formule. C'est ce caractère figé du signifiant qui rend possible l'identification « des énoncés ou fragments d'énoncés circulant *en bloc* à un moment donné et qui sont perçus comme formant un tout » (Fiala & Habert, 1989, p. 88). La stabilité du support linguistique de la formule lui assure un fonctionnement discursif, soit une certaine manière d'utiliser la séquence dans des discours concrets.

¹ Principale langue véhiculaire mais aussi l'une des langues officielles du Mali.

On peut rendre compte de ce fonctionnement à travers deux autres dimensions analytiques de la formule : son caractère de référent social et son caractère polémique. Selon Fiala et Ebel (1983, p. 174), repris et commentés par Maingueneau (1991, p. 85) puis discutés par Krieg-Planque (2009, p. 93-103), le caractère de référent social de la formule est inscrit dans le fait que tout locuteur, individuel ou collectif, sait ou prétend savoir ce que signifie la séquence en question. En surgissant dans le langage à un moment donné, une formule s'impose ainsi comme « un dénominateur commun des discours, [...] un passage obligé » (Krieg-Planque, 2009, p. 99) qui contraint les locuteurs à se positionner par rapport à elle, à lutter pour lui imposer une interprétation propre (Maingueneau, 1991, p. 85). Ce caractère de référent social de la formule est repérable dans la circulation du signifiant et dans la paraphrase (Fiala & Ebel, 1983, p. 173 ; Krieg-Planque, 2009, p. 56) : c'est parce que le signifiant circule d'une énonciation à une autre ou entre discours produits à partir de positionnements différents qu'il en vient à être à la fois partagé et problématique, à faire produire des énoncés paraphrastiques témoignant des enjeux qu'il condense.

Le caractère de référent social de la formule est aussi constitutif de son caractère polémique. En tant que référent social, la formule est en effet un signe qui réfère, mais qui ne réfère pas à la même chose selon les positionnements d'où parlent les locuteurs (Krieg-Planque, 2009, p. 103), de sorte que les instances de locution qui l'investissent sont amenées à parler du même objet mais à en parler différemment (Courtine, 1981, p. 12).

En somme, les dimensions analytiques de la formule à mettre en perspective dans le cadre de cette étude concernent son caractère figé, son caractère de référent social, son caractère polémique, ces deux dernières propriétés ne pouvant se matérialiser qu'à travers une certaine utilisation de la séquence dans des énonciations concrètes, c'est-à-dire son fonctionnement discursif.

Ces caractérisations de la formule entraînent des conséquences relatives à l'ancrage théorique de l'étude. Aussi, le questionnement sur le statut discursif de la séquence *Mali kuralle Mali nouveau* s'inscrit-il dans le champ de l'analyse du discours sociopolitique, d'autant plus que toute formule relève de fait du vocabulaire sociopolitique d'un moment donné dans un espace public donné. À la suite de Courtine (1981), et suivant en cela Krieg-Planque (2009), le discours sociopolitique est envisagé comme une

guerre idéologique de position, où la réfutation se fait à *la dénégation* (démarquer ses mots des mots de l'autre, opposer ses mots à ceux de l'autre, lutter mot-à-mot, comme on avance pas à pas dans une guerre des tranchées), ou comme guerre idéologique de mouvement, dans laquelle les effets de polémique se produisent *au retournement* (s'emparer des mots de l'adversaire, en faire ses propres mots et les retourner contre lui, lutter en prenant l'autre au mot). (Courtine, 1981, p. 107)

Si les mots sont si importants dans cette conceptualisation du discours sociopolitique, c'est parce qu'ils constituent, dans les discours qui les actualisent,

« l'instrument et le lieu des divisions et des rassemblements qui fondent l'espace public » (Krieg-Planque, 2009, p. 12). Dans cet ordre d'idées, Gardin (1974) suggère de considérer le discours sociopolitique comme un lieu d'élaboration de dictionnaires. Dans la conduite de cette activité lexicographique, chaque camp tente

(1) d'imposer ses propres signifiés aux signifiants qui font partie du vocabulaire politique commun [...] et de combattre la même tentative chez l'adversaire : de lui refuser l'emploi de ces unités ; (2) de donner la vraie signification des termes propres à l'adversaire, d'en dénoncer les signifiés cachés : d'empêcher donc que ces signes de l'adversaire s'installent en langue ; (3) d'imposer ses propres signes linguistiques : signifiant et signifié. (Gardin, 1974, p. 71)

C'est à partir de cet arrière-plan théorique que l'étude s'attèle à identifier les « lieux d'installation et de fragilisation » (Krieg-Planque, 2009, p. 58) du syntagme *Mali kuralle Mali nouveau* comme formule. Par lieux d'installation de la formule, on entend l'ensemble des discours qui élaborent pour les autres une définition de la séquence en la faisant référer à une réalité extralinguistique alors que, en réponse à ces discours, les lieux de fragilisation de la formule se réfèrent aux discours qui s'en emparent en tant qu'objet polémique.

Après la présentation des choix méthodologiques (section 1), l'analyse se concentre d'abord sur la description linguistique des deux syntagmes (*Mali kura*, pour le bamanankan, et *le Mali nouveau*, pour le français) puis sur le fonctionnement discursif de la formule, à travers lequel celle-ci est construite à la fois comme référent social et objet polémique (section 2) ; revenant sur les points saillants de l'analyse, la discussion tire des conséquences théorique et méthodologique concernant l'étude de la formule (section 3).

1. Méthodologie

Les données discursives constituées pour répondre à l'interrogation sur le caractère formulaire de la séquence *Mali kuralle Mali nouveau* ont été recueillies au fur et à mesure que la séquence devenait un dénominateur commun des discours donnés à lire ou à entendre dans l'espace public malien. Ainsi, sans disposer au départ d'un cadre théorique de référence, la fréquentation de la presse nationale a permis de collecter, de 2020 à 2024, une centaine d'articles de presse contenant une ou des occurrences de l'une et/ou l'autre des formes signifiantes de la séquence (*Mali kura* et *le Mali nouveau*) ainsi que des reformulations de la séquence telles que *le nouveau Mali*, *le renouveau du Mali*, *la refondation*. Dans ces articles, outre les passages textuels thématiques la séquence, l'attention a été portée sur « la grammaire » (Mouillaud, 1982) de leur titre, dont la structure juxtapose deux énoncés, l'un référentiel, situé à gauche des deux points, et l'autre informationnel, placé à droite des deux points. Selon Mouillaud, l'énoncé à gauche des deux points est dit référentiel parce qu'« il se réfère à un monde déjà existant et déjà connu » (p. 77) alors que l'énoncé informationnel ne « désigne » (p. 82) pas mais pose un contenu supposé inconnu du

lecteur, qui fonde la raison d'être de l'article. Les extraits (1) à (6) illustrent une telle grammaire des titres d'articles de journal (*nous soulignons*).

- (1) **Mali kura** : un idéal non atteint ? (Maliweb.net, décembre 2020).
- (2) **Mali kura** : Les craintes de l'UNTM² d'une duperie collective (La Preuve, août 2022)
- (3) Deuxième année de la rectification³ : le **Mali kura** est-il réellement en marche ? (L'alternance, juin 2023)
- (4) Le **Mali kura** au labo (La Voix de Mopti, décembre 2021)
- (5) Mali : Dialogue inter-Maliens : les mécanismes endogènes pour le **Mali kura** (L'Essor, mai 2024)
- (6) Andogoly Guindo : « Le **Mali kura** ne se fera qu'en puisant sa substance dans les valeurs du passé » (L'Essor, 2022)

C'est à partir de tels observables empiriques prélevés dans la presse que l'étude s'attache à examiner le caractère formulaire de la séquence sur la base des dimensions analytiques identifiées dans la section introductive. Le choix de la presse comme champ d'observation des usages de la séquence est sous-tendu par le postulat que le discours de la presse est un lieu de rencontre entre discours produits par des instances de locution relevant de mondes socialement différents (Moirand, 2010).

En complément d'articles de presse faisant circuler par reprises et reformulations la séquence dans l'espace public, des discours produits par des instances locutoires institutionnelles (Président de la Transition, Président du Conseil National de la Transition, Premier ministre, ministres, etc.) ont également été observés afin d'y identifier des usages de la séquence pouvant ne pas être relayés dans la presse.

Suivant Krieg-Planque (2009), on n'a pas cherché à quantifier les occurrences de la séquence au regard de la masse importante des discours la faisant circuler, ni l'ensemble des usages dont elle est investie. On s'est plutôt attaché à établir son caractère formulaire à partir des dimensions analytiques identifiées dans la recherche comme caractérisant une formule.

2. Analyse

Dans cette section, sont d'abord abordées les dimensions linguistiques de la séquence. Le syntagme nominal du bamanankan, *Mali kura*, et son équivalent linguistique français, *le Mali Nouveau*, font l'objet de descriptions linguistiques pour en attester le caractère figé. Ensuite est examinée, à travers son fonctionnement discursif, la construction de la séquence à la fois comme référent social et objet polémique.

² Union nationale des travailleurs du Mali, puissante centrale syndicale.

³ La rectification de la trajectoire de la Transition désigne, dans le discours sociopolitique malien, l'arrivée au pouvoir du Colonel Assimi Goïta le 07 juin 2021, lequel a nommé comme Premier ministre Choguel Kokala Maïga, membre du M5-RFP regroupant l'ensemble des forces contestataires du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta.

2.1. Structure du syntagme nominal lexicalisé *Mali kura*

La séquence *Mali kura* est linguistiquement constituée du nom propre *Mali* (le Mali) et de l'adjectif qualificatif à forme simple *kura*, signifiant *nouveau* et dont le contraire est *korɔ*. Contrairement au français, ce type d'adjectif n'admet que la postposition dans la structure du syntagme nominal en bamanankan. D'un point de vue structurel, le caractère figé de la séquence réside dans l'impossibilité de modifier librement ses formants linguistiques. Ainsi, appliqué à un nom commun, *kura* peut subir une extension comme dans « *samara kurakuranin* [la toute nouvelle paire de chaussures], *muso kurakuranin* [la toute nouvelle mariée] ». Une telle extension ne peut s'appliquer à la séquence *Mali kura* sans en changer le sens. Certes, on peut, dans un registre ironique visant à tourner en dérision ce à quoi la séquence est supposée référer, dire « *an ka Mali kurakuranin ka di saa !* [Que notre Mali tout nouveau est agréable à vivre !] », mais en ce cas, on dit autre chose que ce que signifie la séquence. Le sens de la séquence ne résulte pas de la combinaison du sens de chacun de ses formants, soit du nom propre *Mali* et de l'adjectif épithète *kura*. C'est en tant que ces deux constituants forment un syntagme lexicalisé qu'ils signifient et réfèrent conjointement dans les discours et c'est en tant qu'ils forment un tout qu'ils sont reconnus comme séquence verbale dans l'espace public. Dans ce tout qu'ils forment, l'adjectif *kura* introduit un sens de changement : ce n'est pas le Mali qui est nouveau mais ce Mali fait l'objet d'un changement, ce changement pouvant s'appréhender dans sa dimension aspectuelle en termes conjoints de processus et de résultat, comme le mettent en évidence les extraits (7) et (8). Le premier est extrait d'une note de recherche en science politique, le second, du discours du Premier ministre de la Transition à l'ONU :

- (7) L'épuisement du système politique malien a ainsi ouvert la voie à un projet, le *Mali kura*, annonçant une profonde réforme de l'État, une logique martiale pour résoudre les conflits multidimensionnels, et une remise en cause de la démocratie électorale au profit d'une pratique de pouvoir se présentant comme efficace. (Ricard, 2022, p. 22)
- (8) La Transition en cours au Mali se veut une transition de rupture qui porte l'espoir de guérir le Mali des maux qui l'assaillent, dont l'instabilité politique et institutionnelle, l'affaissement de l'État, conséquences directes de la corruption et de l'impunité. Pour réussir ce pari, notre pays a décidé de s'engager dans la voie des réformes [...] Ces réformes vont au-delà des questions politiques et institutionnelles et visent, *in fine*, à refonder l'État dont le délitement progressif est à la base de l'extrême vulnérabilité du Mali face aux défis politiques, économiques et sociaux auxquels il est confronté. (Premier Ministre de la Transition, Choguel Kokala Maïga, septembre 2021)

Si les deux extraits ne réfèrent pas au même changement, c'est bien la représentation d'un changement qui y est associée à la forme signifiante *Mali kura*, laquelle ne figure certes pas dans l'extrait du discours du Premier ministre de la Transition mais on y note l'occurrence de la forme verbale de l'une des reformulations nominales de la séquence en français, soit la refondation.

L'existence conjointe de deux formes linguistiques de la séquence, l'une en bamanankan (*Mali kura*), l'autre en français (*le Mali nouveau*) impose de décrire linguistiquement la structure du syntagme français *le Mali nouveau*, description qui constitue l'objet de la section suivante.

2.2. Le Mali nouveau : postposition de l'épithète dans la traduction française du syntagme nominal figé *Mali kura*

Si le bamanankan ne laisse pas à son locuteur la possibilité de jouer sur les effets de sens pouvant résulter de l'emplacement de l'adjectif épithète, le français offre le choix entre l'antéposition et la postposition de l'épithète au sein du syntagme nominal (Nølke, 2001). En circulant du bamanankan au français, le syntagme *Mali kura* conserve, dans ses usages institutionnels, sa structure du bamanankan, soit la postposition de l'épithète *nouveau*. Alors que les deux positions étaient possibles, on peut se demander pourquoi le signifiant *le Mali nouveau* s'est imposé dans le discours des autorités de la Transition au détriment du signifiant *le nouveau Mali* dont on relève certaines occurrences dans le discours de la presse où il est utilisé en tant que synonyme de *le Mali nouveau*.

À partir de la théorie de la focalisation élaborée par Nølke (2001, pp. 177-223) pour expliquer et décrire l'ordre adjectif-substantif ou substantif-adjectif au sein du groupe substantival, la suite de la section s'attache donc à comprendre l'imposition de la structure du syntagme nominal *le Mali nouveau*.

Dans la théorie proposée par Nølke, la focalisation consiste en l'identification par le locuteur d'un foyer de l'information, c'est-à-dire que par sa manière d'organiser un énoncé, le locuteur permet à un segment de cet énoncé d'être le vecteur d'un apport nouveau d'information ou « d'une valeur informative différente » (Adam, 2020, p. 81). Ce segment dit focalisé voit ainsi son sens accentué ou renforcé. La structure topologique du syntagme nominal permet ou ne permet pas la focalisation de l'adjectif épithète. Nølke décrit cette topologie comme suit : une *pré-zone* désignant « la chaîne intercalée entre le déterminant et le substantif » (p. 209) et une *post-zone* désignant « la chaîne suivant le substantif jusqu'à la fin du groupe nominal » (p. 209). Les adjectifs placés dans la *pré-zone* ont un sens atténué, plus ou moins général alors que ceux placés dans la *post-zone* sont, à quelques exceptions près, toujours focalisés :

un adjectif antéposé ne constitue jamais à lui seul le foyer simple : ou bien il est focalisé avec son substantif, ou bien il se trouve en dehors du foyer. Un adjectif

postposé est toujours focalisé : ou bien il forme le foyer avec son substantif, ou bien il est seul à être focalisé. (Nølke, 2001, p. 180)

Ainsi, le passage de *Mali kura* à *le Mali nouveau*, au lieu de *le nouveau Mali*, s'explique par la mise en relief de l'idée de changement supportée par le signifiant du bamanankan de la séquence, une mise en relief que permet la postposition de l'adjectif *nouveau*, lequel est seul à être focalisé. C'est lui qui condense l'information proprement nouvelle attachée au syntagme figé et retient l'attention de l'allocutaire. Dans la structure *le Mali nouveau*, l'adjectif postposé conserve ainsi sa valeur pleine et accède par-là à « une valeur distincte et catégorisante » (Nølke, 2001, p. 188), laquelle lui permet de communiquer la représentation du changement dont le Mali est l'objet mais dont la nature reste à être appréhendée dans le fonctionnement discursif du signifiant, c'est-à-dire à travers l'énonciation de discours concrets actualisant ce signifiant (cf. 2.3, *infra*). La valeur distinctive et catégorisante associée à la postposition de l'adjectif participe, à cet égard, de la constitution du syntagme *Mali kural/le Mali nouveau* en formule car cette valeur recouvre un aspect du caractère de référent social constitutif de toute formule. En disant, à la suite de Fiala et Ebel (1983), que la formule est un référent social, Krieg-Planque (2009) insiste effectivement sur le fait qu'il s'agit d'abord d'un signe qui, sans avoir acquis, ni prétendre acquérir une homogénéité sémantique, « signifie quelque chose pour tous à un moment donné » (p. 55). Ce « quelque chose » correspond ici à la représentation d'un changement dont le constituant morphologique *nouveau* est le support linguistique dans le syntagme figé *le Mali nouveau*. Aussi, sans référer à la même chose, soit à la même réalité extralinguistique dans toutes les énonciations à travers lesquelles ce syntagme circule dans l'espace public malien, chaque locuteur qui l'utilise pendant la Transition politique en cours est contraint de prendre position vis-à-vis de sa valeur distinctive et catégorisante, de préciser ou de définir cette catégorisation distinctive, de l'accepter ou de la récuser mais en tous les cas de la faire circuler (Fiala & Ebel, 1983, p. 174 ; Krieg-Planque, 2009, p. 58).

2.3. Mali kura : un référent social dans le discours sociopolitique malien du moment

Dans cette sous-section, sont abordées conjointement la construction du caractère de référent social de la séquence *Mali kural/le Mali nouveau* et son utilisation argumentative ou rhétorique qui « lui donne de défendre une cause, de participer à un débat, de contribuer à construire un argumentaire » (Amossy et al., 2014, p. 3). Le caractère de référent social de la séquence est examiné à travers les notions de circulation, de paraphrase, de reformulation et de productivité lexicologique.

L'extrait 9 condense certaines manifestations discursives du caractère de référent social de la séquence *Mali kura*. C'est le texte introductif de l'une des éditions du *Magazine Mali kura* de la radio Studio Tamani, précédé de l'énoncé du thème de l'émission du jour.

(9) **Mali-Kura / Refondation** : le pays a-t-il les moyens de ses ambitions ?

« **Mali-kura** », on entend de plus en plus ce terme au Mali en lien avec le processus de **refondation**. L'objectif serait de parvenir à un changement de comportement au niveau de chaque malien pour un pays développé et stable. Cette **refondation** doit également se faire sur la base de sacrifices, soulignent des observateurs. Les Maliens sont-ils donc prêts pour le « **Mali-Kura** » ? Le pays a-t-il les moyens de ses ambitions ? Le magazine « **Mali-Kura** » s'intéresse au sujet. (Studio Tamani, 2022)

La construction de l'énoncé référentiel, celui placé à gauche des deux points dans le titre de l'émission du jour, présuppose connue de l'allocutaire la réalité extralinguistique à laquelle les deux signifiants sont censés référer. Elle établit en même temps une équivalence sémantique entre *Mali kura* et *refondation*, ce deuxième signifiant assumant « la fonction de développement définitionnel » (Molinari, 2014, p. 3) du premier. Le titre du magazine, comme celui d'autres programmes du paysage audiovisuel malien tel que *Mali kura taasira*, soit la voie du *Mali nouveau*, de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM), atteste de la circulation de la séquence dans le débat public du moment. Cette circulation participe à sa construction comme référent social, de même que la paraphrase et la reformulation qui résultent de cette circulation. En proposant de la séquence *Mali kura* une définition non assumée par son énonciateur à travers l'usage du conditionnel, qui signale, au même titre que le guillemetage du signifiant, non pas l'incertitude du contenu prédiqué mais son attribution à un tiers, le premier énoncé paraphrastique de l'extrait pose l'existence de l'enjeu ou du thème que la séquence condense : « un changement de comportement au niveau de chaque Malien ». Formulé sous la modalité du discours rapporté, le deuxième énoncé paraphrastique de l'extrait thématise les conditions de ce changement de comportement : un changement qui « doit se faire sur la base de sacrifices ». Cet enjeu, également charrié dans la reformulation de *Mali kura* par *refondation*, constitue en même temps le référent de la formule : ce à quoi elle renvoie dans la réalité extralinguistique. La double interrogation portée par l'énonciateur de l'extrait sur le référent ainsi désigné met en perspective la polémique dont la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* fait l'objet dans le débat public (cf. 2.4., *infra*).

Le thème du changement de comportement chez les Maliens comme référent de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* est récurrent dans les discours des autorités de la Transition. L'extrait 10, tiré de l'allocution du Président de la Transition lors du lancement du Programme National d'Éducation aux Valeurs, en donne une illustration : « Il s'agit de poser les jalons du **Mali nouveau**, où les valeurs d'intégrité, de patriotisme, de civisme et de respect des institutions sont ancrées dans le cœur de chaque Malien » (Président de la Transition, avril 2024).

Dans d'autres occurrences, la séquence change de référent, l'objet du changement n'étant plus le comportement des citoyens maliens mais le rapport de force entre le Mali et les autres pays. Ce changement de rapport de force implique un changement de regard des autres sur le Mali, comme le souligne l'extrait 11 : « Le

Mali kura que nous voulons bâtir, nous le voulons souverain et respecté à travers le monde » (Président du Conseil National de la Transition lors de la rentrée parlementaire d'avril 2024). Cette caractérisation définitoire du *Mali kura* en tant que réalité extralinguistique relève d'une modalité d'utilisation rhétorique de la séquence : elle participe de la construction d'un récit mobilisateur au service d'un dessein politique condensé dans la séquence. En effet, les notions de souveraineté et de respect associées au *Mali kura* fonctionnent d'un point de vue rhétorique comme des références mobilisatrices pour un peuple nostalgique de sa glorieuse histoire impériale chez qui la gestion sous tutelle internationale de la crise multidimensionnelle éclatée en 2012 a fait naître un sentiment d'humiliation. En caractérisant le *Mali kura* par les attributs de la souveraineté et du respect que lui doivent les autres, il s'agit donc de marquer la rupture avec un passé et un présent, comme le signale le choix du verbe de modalité au futur, auxquels ces attributs faisaient (pour le passé) ou font (pour le présent) défaut. L'usage du *nous*, dans cette perspective rhétorique de l'utilisation de la séquence, construit une dichotomisation dans l'espace politique : le *nous*, incluant ceux qui se revendiquent du projet politique désigné par la séquence *Mali kura*, d'où la fonction grammaticale sujet de ce *nous*, est implicitement positionné face à un *ils*, présumé opposé à ce projet.

Cette modalité d'utilisation argumentative de la formule s'observe également dans sa mise au service de différentes causes. Ainsi, lors de la journée du 08 mars 2024, le Président de la Transition affirme (extrait 12) : « **Le Mali kura** commence par les femmes ». L'ambiguïté linguistique qui résulte des difficultés d'interprétation dues à la structure de l'énoncé et particulièrement au sémantisme du verbe *commencer* fonctionne comme une ressource rhétorique pour le locuteur, l'énoncé constituant un recadrage définitoire de la séquence. En affirmant la prééminence des femmes dans le projet politique condensé dans la séquence *Mali kura*, il s'agit donc de les rallier à ce projet.

L'extrait 13 relève de la même modalité d'utilisation argumentative de la formule, le thème défendu étant cette fois le rôle de la culture dans la réalisation du projet politique *Mali Kura* : « Il est évident que le **Mali kura** ne se fera qu'en puisant sa substance dans les valeurs du passé, le Mali de nos ancêtres, donc un peu de **Mali kɔrɔ** aussi » (Ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, dans *L'Essor*, 2022). La détermination opérée par l'article défini dans cette occurrence impose une évidence, l'article défini inscrivant le syntagme « dans le déjà su et le déjà connu » (Krieg-Planque, 2009, p. 101). Ce présupposé se manifeste également à travers le marqueur évidentiel qui inscrit le contenu asserté dans un univers discursif, c'est-à-dire que ce contenu est présupposé relever d'un savoir partagé par le locuteur et son allocutaire collectif. La modalité délocutive, qui dilue la responsabilité du locuteur vis-à-vis du contenu asserté, renforce ce présupposé d'univers discursif partagé. En effet, en disant « [Je suis sûr que] le *Mali kura* ne se fera qu'en puisant sa substance dans les valeurs du passé, le Mali de nos ancêtres, donc un peu de *Mali kɔrɔ* aussi », le locuteur aurait énoncé une certitude de son point de vue, et donc susceptible de réfutation, alors que la formulation sous (13) énonce « une

vérité qui ne dépend ni du *Je*, ni du *Tu*, car elle a une valeur en soi » (Charaudeau, 2005, p. 138). Ainsi, en faisant relever le point de vue asserté d'une voix tierce, qui serait celle de la vérité et non celle du locuteur, l'énonciation délocutive introduit « l'auditoire dans un monde d'évidence » (Charaudeau, 2005, p. 138), l'évidence de la prééminence de l'héritage ancestral pour que soit le *Mali kura*. La présence de la négation restrictive donne à l'énoncé une structure polyphonique. Cette structure se caractérise par deux points de vue : le premier, attribué à un tiers indéterminé, est un jugement affirmatif concernant le contenu presupposé « le *Mali kura* se fera de plusieurs manières » ; le deuxième, assumé par le locuteur, est une réfutation de ce premier point de vue. La structure polyphonique de l'énoncé atteste ainsi de la diversité et de l'antagonisme des interprétations dont la séquence peut être investie dans la masse des discours qui la font circuler. Le choix du futur pour parler du *Mali kura* signale, là aussi, que cet objet discursif reste à construire dans sa réalité extralinguistique.

Si, jusqu'ici, la construction de la formule *Mali kura/le Mali nouveau* comme référent social a été abordée sous l'angle de la circulation du signifiant et de ses usages argumentatifs, l'occurrence (en 13, cf. *supra*) du syntagme antinomique *Mali koro* permet d'aborder une autre manifestation de cette construction : la « productivité lexicologique » (Krieg-Planque, 2009, p. 56) de la formule, soit la création néologique résultant de la circulation de la séquence et de ses usages discursifs. Dans l'extrait 13, l'expression *Mali koro* ne peut ainsi signifier et référer que dans sa relation d'opposition sémantique et référentielle à *Mali kura*. Si dans cette occurrence, la forme signifiante *Mali koro* réfère clairement au « Mali de nos ancêtres », certains de ses usages dans le corpus analysé lui attribuent une valeur catégorisante et axiologisante, consistant en une division sociale répondant à une logique polarisante de l'espace public et de l'histoire sociopolitique malienne des trente dernières années, comme on peut le constater dans l'extrait 14 : « Accointances entre les autorités de la transition et les leaders religieux : Quand les pratiques du « **Mali kura** » tendent vers celles du « **Mali koro** » (Nouvel Horizon, 2022). Dans ce titre d'un article publié dans la rubrique politique du journal, une relation sémantique antinomique est établie entre *Mali kura* et *Mali koro*, mais la structure « X : Y » (Krieg-Planque, 2009, p. 102) du titre crée un rapprochement référentiel entre les deux. Comme esquissé dans la section méthodologique en reprenant Mouillaud (1982), dans une telle structure, l'énoncé référentiel se situe dans la zone X (à gauche des deux points) : c'est la partie qui désigne une réalité extralinguistique que le lecteur est supposé connaître, soit ici les « accointances » entre autorités politiques et leaders religieux. Il se trouve en effet que les Maliens ont assisté pendant les vingt dernières années à l'absorption progressive du champ politique par le champ religieux, à tel point que les leaders religieux se sont imposés comme un corps intermédiaire à double tranchant, négociant et obtenant par exemple des trêves avec des syndicats ou des organisations d'opposition politique au gouvernement, mobilisant tantôt les fidèles musulmans contre tel projet de loi sectoriel porté par le gouvernement ou tantôt pour tel candidat à l'élection présidentielle. L'énoncé informationnel, situé dans la zone Y (à droite des deux

points) informe d'un rapprochement entre le *Mali kura* et le *Mali kɔɔ* concernant leurs liens respectifs avec les leaders religieux. À partir de ces deux énoncés (référentiel et informationnel) contenus dans le titre de l'article, on peut référer le *Mali kɔɔ* non pas « au Mali de nos ancêtres » (cf. extrait 13, *supra*) mais à une période politique précise et récente du Mali indépendant, caractérisée par des pratiques de gouvernance aujourd'hui décriées dans les discours se référant au *Mali kura* : la période de démocratie dite électorale, soit de 1992 à août 2020. Les acteurs politiques de cette période à laquelle réfère le signifiant *Mali kɔɔ* dans son occurrence en (14) sont tantôt désignés, dans les discours des acteurs du *Mali kura*, par le syntagme français « acteurs du mouvement démocratique »⁴, tantôt, dans les discours de citoyens politisés, par le syntagme du bamanankan « *Mali kɔɔ mɔgɔw* », soit les acteurs de la gouvernance de la période de démocratie électorale. Contre cette gouvernance, la formule *Mali kura/le Mali nouveau* fonctionne comme référant à un nouveau projet politique autant qu'elle relève d'une rhétorique du changement.

Ainsi, du fait de sa circulation dans l'espace public, la séquence *Mali kura* est aussi source de production néologique dans le champ sociopolitique malien, le signifiant *Mali kɔɔ* n'ayant de sens que dans sa relation sémantico-référentielle à *Mali kura*. De même, la néologie *Maliden Kura* [le citoyen du Mali nouveau], attestée sous (15) ne peut référer sans la séquence verbale *Mali kura* :

- 15 La vision de mon département, à travers cette Charte, est de faire de la culture le socle de la **refondation** pour l'émergence d'un nouveau type de citoyen pétri des valeurs du Maaya⁵ et du Danbé⁶, citoyen du **Mali kura**. [...] Le **Mali kura** s'accompagnera du **Maliden kura**. (Ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme)

La circulation et la productivité lexicologique de la formule correspondent à un enjeu politique de regroupements et de divisions propre au discours sociopolitique : les signifiants *Mali kura*, *Mali kɔɔ*, *Malien kura* [Malien nouveau, cf. extrait 17, section 2.4, *infra*], *Maliden kura*, *citoyen du Mali kura*, *Mali kɔɔ mɔgɔw* ne sont pas que des unités nouvelles de la langue inscrites dans des relations paradigmatiques ; actualisées dans des énonciations concrètes, ces formes signifiantes construisent en catégories axiologiques les rapports de domination qui trament l'espace public. Ainsi, dire que « le citoyen du *Mali kura* [est] pétri des valeurs du Maaya et du Danbé » présuppose que celui du *Mali kɔɔ*, tel que référé dans l'extrait 14 et non dans l'extrait 13, n'était pas porteur de telles valeurs qui ont construit le « Mali de nos ancêtres » (cf. extrait 13, *supra*). De même, dire de quelqu'un qu'il est du *Mali kɔɔ* l'installe *de facto* dans une relation d'opposition au projet politique *Mali kura*, ce qui revient à

⁴ On trouvera des occurrences de ce désignant dans le livre *Le Mali, ma vie*, publié en 2024 par le Premier ministre de la Transition Choguel Kokala Maiga ainsi que dans des articles de presse.

⁵ Concept de la pensée philosophique du Mandé traduit en français par Humanisme.

⁶ Les valeurs héritées des ancêtres.

l'enfermer dans une catégorie axiologique compte tenu de l'effet repoussoir du *Mali kura* dans une partie de l'opinion publique nationale.

En devenant, à travers sa circulation, un condensé d'enjeux sociopolitiques du moment, la formule n'échappe pas à la polémique, dimension à laquelle est consacrée la section suivante.

2.4. Les usages polémiques de la formule **Mali kura**

Alors que les modalités d'utilisation rhétorique ou argumentative de la séquence *Mali kuralle Mali nouveau* abordées dans la section précédente visent à installer la formule dans l'espace public en la faisant référer différemment, participer à tel ou tel débat (la souveraineté, le rôle de la culture, la cause des femmes, etc.), les usages polémiques de la séquence relèvent d'une logique de réfutation, où le locuteur ne s'empare des mots de l'autre que pour marquer son opposition, en faire le négatif de son propre discours. Ainsi, à l'extrait d'un des discours du Président de la Transition présenté en (16) font écho, de manière polémique, les extraits proposés en (17) et en (18).

- 16 Je salue la sagesse et la détermination du peuple malien dans toutes ses composantes, sans lesquelles les bases institutionnelles du **Mali kura** auraient difficilement pu être érigées. (Président de la Transition, adresse à la Nation, 22 septembre 2023)
- 17 À quoi sert le **Mali kura** sans un **Malien kura** ? [...] Un changement du cadre institutionnel qui installe la bonne gouvernance sans un changement des comportements et des attitudes des individus est un échec de la **refondation**. (Le Pouce, 2022)
- 18 Entre nous : « **Mali kura** », d'accord, mais le citoyen d'abord ! [...] « Il ne sert à rien de changer le système sans changer le Citoyen », disait à qui voulait l'entendre le regretté Fily Dabo Sissoko. (Le Challenger, 2022)

L'utilisation polémique de la formule consiste ici à installer un débat sur la hiérarchisation des actions à mener pour la réalisation du nouveau projet politique. Le caractère polémique du premier énoncé de l'extrait 17 réside dans sa modalité interrogative : à travers la question rhétorique formulée dans une structure négative, donc polyphonique, l'énonciateur réfute le point de vue, implicitement attribué à un tiers, selon lequel les réformes institutionnelles constituent en soi une réponse à la mauvaise gouvernance contre laquelle s'est forgé le nouveau projet politique *Mali kura* ; il impose en même temps son point de vue comme seule alternative, dont l'évidence est renforcée par l'énonciation délocutive de l'énoncé sentencieux suivant la question. Si la structure concessive du premier énoncé de l'extrait 18 tend à neutraliser la conflictualité entre deux positions argumentatives, le recours à l'argument d'autorité relève d'une stratégie d'imposition de la thèse défendue par l'énonciateur, celle selon laquelle tout changement passe par le citoyen.

Dans certains usages polémiques de la formule, la polémique porte sur la réalité du référent supposé désigné par la formule. L'extrait 19 en donne une illustration :

- 19 Décidément, le **Mali kura** scandé à coup de renfort médiatico-propagandiste et peint en rose est en passe de devenir une gigantesque illusion pour le peuple malien. Rien qu'à en juger par la morosité des activités économiques et commerciales, on en conclurait que rien ne va plus au Mali. (L'Alternance, avril 2023)

L'effet polémique de cet extrait, pour reprendre à la fois Courtine (1981) et (Gardin, 1974), se produit au retournement, c'est-à-dire que l'énonciateur s'empare des mots de l'adversaire pour les lui retourner mais seulement après les avoir chargés de ses propres signifiés. Mais si l'énonciateur peut prendre au mot son adversaire, c'est parce que l'opacité sémantico-référentielle qui enveloppe la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* le permet. Alors que la séquence est tantôt prédiquée au futur, attestant ainsi qu'il s'agit d'une réalité extralinguistique à construire (ex. « Le Mali kura que nous voulons bâtir, [...] », extrait 11, section 2.1.1, *supra*), tantôt au passé, présupposant l'existence de la réalité à laquelle réfère la séquence (ex. extrait 16, *supra*), le locuteur en (19) sélectionne parmi ces différents modes de prédication celui qui sert le plus son argumentation polémique. Ainsi, posant l'existence du *Mali kura* comme une réalité accomplie, le locuteur caractérise subjectivement cette réalité par des traits négatifs en la réduisant par ailleurs au seul secteur économique. Le passif d'action, c'est-à-dire la forme passive du premier énoncé de l'extrait présente en même temps cette réalité comme le résultat d'un usage performatif du langage. Le choix d'un lexique axiologique dévalorisant (« scandé à coup de renfort médiatico-politique », « peint en rose », « gigantesque illusion ») relève d'une double stratégie rhétorique : contester le référent que l'autre impose à la formule et projeter de l'autre un ethos négatif en prétendant dire la vraie signification de la séquence verbale qu'il lui emprunte. Cet usage polémique de la formule relève de rapports d'opposition, d'antagonisme, de domination qui structurent les positionnements politico-idéologiques configurant l'espace public. Il contribue en même temps à la reconfiguration de ces positionnements à travers la mise en débat de la formule.

3. Discussion

Les analyses linguistiques, discursives et argumentatives menées sur la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* dans la section précédente ont mis en évidence certaines caractéristiques de la formule dont il convient à présent de tirer des conséquences sur les plans théorique et méthodologique. En circulant dans l'interdiscours pour accéder à son statut de référent social dans un espace public donné, la formule exige d'être abordée en prenant au sérieux le fait, déjà établi par Bakhtine (1977), que tout discours est constitutivement dialogique. À cet égard,

Courtine (1981, p. 32) rappelle que, dans une conjoncture donnée, « les discours produits à partir de positions idéologiques contradictoires » ne sont pas à être appréhendés en tant que constituant des « entités séparées », car ils « *restent en contact* par la circulation et l'échange de formules ». Ce principe dialogique élémentaire implique de réinterroger la notion d'espace public dans l'étude de la formule, notion dont on peut se demander si elle ne gagnerait pas à être envisagée comme « un réseau reliant une multitude de micro-espaces publics » (Amossy et al., 2014, p. 2). Pour ces chercheuses, la manière d'envisager l'espace public infléchit l'approche méthodologique, notamment la construction du corpus dont on peut interroger « la représentativité par rapport à d'autres productions discursives existantes » (p. 2). C'est sans doute sur ce point que l'analyse qui précède demeure limitée dans sa portée heuristique. Certes, l'objectif de l'étude était d'explorer et d'établir le caractère formulaire de la séquence considérée à travers, principalement, le discours de la presse, postulé comme lieu de rencontre entre discours produits par des acteurs appartenant à des mondes socialement différents (Moirand, 2010). Toutefois, si l'espace public avait été envisagé, en amont de la construction du corpus d'analyse, en tant que constitué de micro-espaces publics, il aurait été possible d'affiner notre compréhension du fonctionnement discursif et des usages argumentatifs de la séquence. Aussi, aurait-il sans doute été utile d'examiner plus avant le fonctionnement discursif et les modalités d'utilisation rhétorique de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* à travers un croisement de discours relevant de ce que Charaudeau (2005, p. 42) appelle les « instances du discours politique », c'est-à-dire les lieux de fabrication de ce discours : l'instance politique (gouvernement et alliés institutionnels et politiques) et l'instance adverse (opposition politique) produisent des discours s'employant à « proposer, [...] à justifier, [...] à critiquer], à appeler au consensus [...] » (p. 43) ; l'instance citoyenne est le lieu de l'opinion vis-à-vis des discours produits par l'instance politique et l'instance adverse, l'instance médiatique étant le lieu de médiation entre les deux premières instances. En observant les manifestations de la circulation de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* dans les discours produits à partir de ces trois instances, il devient possible de mieux rendre compte de ses modes de signification, de ses modalités d'utilisation argumentative ou encore de la non-utilisation de la séquence par certains acteurs politiques dans le débat public du moment.

Conclusion

Dans cet article, il s'est agi d'interroger, dans la perspective théorique de l'analyse du discours sociopolitique, le caractère formulaire d'une séquence verbale surgie dans le cadre de la contestation populaire du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita en 2020 et devenue un dénominateur commun des discours produits pendant la transition politique en cours au Mali. La description des deux formes signifiantes (*Mali kura*, en bamanankan, et *le Mali nouveau*, en français) a permis d'établir leur figement, une des propriétés constitutives de la formule. L'analyse du fonctionnement

discursif de la séquence a mis en évidence, à travers les notions de circulation, de paraphrase, de reformulation, de productivité lexicologique, son caractère de référent social, une autre propriété de la formule. En tant que référent social, il a été démontré qu'il était donné à la séquence analysée d'avoir des modalités d'utilisation rhétorique et polémique, autre caractère définitoire de la formule. Par conséquent, la séquence verbale *Mali kuralle Mali nouveau* est une formule dans le discours sociopolitique malien des quatre dernières années.

Il serait intéressant de suivre cette formule à la trace de façon plus systématique qu'il n'a été possible de le faire pour cette étude, en établissant par exemple l'ensemble de ses usages argumentatifs en fonction du positionnement des locuteurs, de sorte à mieux rendre compte des enjeux dont la séquence est socialement investie dans cette période charnière de l'histoire du Mali. Les médias audiovisuels, socionumériques et la presse écrite constituent, à cet égard, un champ d'observation qui peut s'avérer fructueux, en complément de ce que les discours produits par les acteurs politiques eux-mêmes concernant la formule peut donner comme observables empiriques.

Références bibliographiques

- Adam, J-M. (2020). *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours* (4^e éd). Armand Colin.
- Amossy, R., Krieg-Planque, A. & Paissa, P. (2014). La formule en discours : perspectives argumentatives et culturelles. *Repères-Dorif*, (5), 1-6. <https://www.dorif.it/reperes/category/5-la-formule-en-discours-perspectives-argumentatives-et-culturelles/> (consulté le 30/10/2024).
- Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Les Éditions de Minuit.
- Boutet, J. (2010). *Le pouvoir des mots*. La dispute.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Éditions Lambert-Lucas.
- Courtine, J-J. (1981). Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens. *Langages*, (62), 9-128. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_62_1873 (consulté le 30/10/2024).
- Faye, J-P. (1972). *Théorie du récit. Introduction aux langages totalitaires*. Hermann.
- Fiala, P. & Ebel, M. (1983). *Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980) : discours institutionnels et langage quotidien ; la médiatisation des conflits*. CEDIPS.
- Fiala, P. & Habert, B. (1989). La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française. *Mots*, (21), 83-99. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1989_num_21_1_1504 (consulté le 30/10/2024).

- Gardin, B. (1974). La néologie. Aspects sociolinguistiques. *Langages*, (36), 60-86. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1974_num_8_36_2275 (consulté le 30/10/2024).
- Krieg-Planque, A. (2003). *Purification ethnique. Une formule et son histoire*. Éditions CNRS.
- Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Hachette Supérieur.
- Moirand, S. (2010). Retour sur une approche dialogique du discours. *Recherches linguistiques*, (31), 375-398. <https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01503612/document> (consulté le 30/10/2024).
- Molinari, C. (2014). Issu de la diversité : une formule aux contours polémiques. *Repères-Dorif*, (5), 1-7. <https://www.dorif.it/reperes/chiara-molinari-issu-de-la-diversite-une-formule-aux-contours-polemiques/> (consulté le 30/10/2024).
- Mouillaud, M. (1982). Grammaire et idéologie du titre de journal. *Mots*, (4), 69-90. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1982_num_4_1_1051 (consulté le 30/10/2024).
- Nølke, H. (2001). *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Éditions Kimé.
- Ricard, M. (2022). *Mali kura, Mali fanga : la trajectoire politique du Mali sous domination militaire*. *IRSEM*, note de recherche (132), 1-23. <https://dandurand.uqam.ca/publication/mali-kura-mali-fanga-la-trajectoire-politique-du-mali-sous-domination-militaire/> (consulté le 30/10/2024).